

Richard archevêque de Paris, a adressé à son peuple une lettre pastorale pour lui annoncer qu'il avait fixé au vendredi 5 septembre l'acte du renouvellement public du Vœu national prononcé le 17 janvier 1898.

Son Eminence indiquait qu'un Triduum de prières et de pénitence serait célébré dans l'Eglise du Vœu national à Montmartre les 3, 4 et 5 septembre, mais sans prescrire de solennelles cérémonies.

Le pieux archevêque exhortait les fidèles à jeûner un de ces trois jours et annonçait qu'il irait, le 4 septembre célébrer la sainte messe au Vœu national, à 8 heures.

Il serait heureux que ce même jour une messe pour le Souverain Pontife et pour la France fût célébrée dans les églises et chapelles de son diocèse, messe qui serait suivie de l'acte du Vœu national et des Litanies du Sacré-Cœur.

Dans cette Lettre, Son Eminence invitait ses vénérables collègues de France à s'unir à lui, dans leurs diocèses, pour cet acte solennel.

LL. EE. le cardinal Langénieux de Reims, et le cardinal Couillé de Lyon, ont invité leurs clergés et leurs peuples à s'associer à cette noble pensée.

NN. SS. les archevêques de Sens et les évêques de Limoges, de Beauvais, de Troyes et de Bayeux ont aussi adhéré à la lettre du cardinal Richard et demandé à leurs diocésains de participer au renouvellement du vœu.

Le triduum de prières ordonné par Son Eminence a eu lieu dans la basilique du Sacré-Cœur aux jours marqués.